

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



<u> DÉPOSÉ AU GREFFE LE</u> MAIBUNAL DE L'ENTREPRISE DU HAINAUT DIVISION TOURNA

N° d'entreprise : 0454 606 009

Nom

(en entier): EOS CONTENTIA BELGIUM

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège : Boulevard industriel 54, 7700 Mouscron

Objet de l'acte : Renouvellement du mandat du commissaire

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14 mai 2019.

5.5 Le mandat de KPMG Réviseurs d'Entreprises, représentée par Monsieur Benoît Van Roost, en qualité de commissaire de la Société prendra fin après la présente assemblée générale ordinaire.

Les actionnaires décident de renouveler le mandat de KPMG Réviseurs d'Entreprises, représentée par Monsieur Benoît Van Roost, en qualité de commissaire de la Société. Son mandat expirera après l'assemblée générale ordinaire de 2022.

Philippe Dumont avocat.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).